

Plan de cours

COURS : **Philosophie II : L'être humain**

PROGRAMME : FORMATION GÉNÉRALE

DISCIPLINE : PHILOSOPHIE

Pondération : | Théorie : 3 heures | Pratique : 0 | Étude personnelle : 3 heures

PROFESSEUR	Bureau	☎ poste	✉
LAMONTAGNE MARC	E-141 C-185 (ÉNA)	3352	EXCLUSIVEMENT PAR MIO !

PÉRIODES DE DISPONIBILITÉ

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
AM				11H00-12H00 C-185 (ÉNA)	11H00-12H00 E-141
PM	12h00-13h00 E-141	14H00-15H00 C-185 (ÉNA)			

COORDONNATEURS DU DÉPARTEMENT	BUREAU	☎ poste
VINCENT GRONDIN	E-144	6456
MARC-ANTOINE VALLÉE	E-116	3228
MARTINE BÉLAND (ÉNA)	C-185	3375

1. Objectifs ministériels du cours

Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain :

- a) Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain;
- b) Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants;
- c) Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs.

2. Présentation du cours

Les trois cours obligatoires de philosophie offrent aux étudiants une formation fondamentale visant à cultiver leur capacité à réfléchir et à juger. La suite des cours est structurée selon une séquence historique qui s'oriente sur la question du sens et de la destinée de l'existence, s'interrogeant ainsi sur la condition humaine et sur la possibilité d'une culture commune. L'ensemble des trois cours cherche à susciter le questionnement individuel par une initiation à la réflexion méthodique et rigoureuse de la recherche de la vérité. La formation proposée nécessite principalement de lire et d'interpréter des œuvres héritées de la tradition philosophique.

Le deuxième cours porte sur la signification et l'émergence du concept de « modernité » au XVII^e siècle, provoquant de nouveaux développements dans l'interprétation et la connaissance de « l'être humain ». L'idée du « sujet » et celle de sa « volonté », tout autant que leur remise en question critique au XIX^e siècle, fondent l'étude du second cours.

3. Problématique du cours

Le cours se concentre sur le concept « être humain », sa signification, son sens et ses possibilités à expliquer les problèmes que rencontre concrètement l'individu dans sa réalité existentielle et quotidienne. Le premier problème que l'on rencontre en questionnant le concept « être humain », c'est la manière de poser la question elle-même. L'on peut en effet se demander « Qu'est-ce que l'être humain? », en tentant ainsi de le définir et de cerner ses caractères communs et spécifiques pour ne retenir que ce qui est toujours le même dans chaque être humain. Mais l'on peut aussi poser la question autrement: « Qui est l'être humain? ». Celle-ci suppose que l'être humain soit une personne, c'est-à-dire qu'il fasse preuve de volonté lorsqu'il parle, voire lorsqu'il se parle en pensant. Il n'est pas ainsi considéré comme un objet de connaissance, mais bien comme un sujet libre et parlant, capable, par sa volonté, de connaître et de maîtriser sa propre nature... ce qu'on appelle souvent ~ peut-être à tort ~ son corps.

En effet, l'on a traditionnellement considéré depuis l'époque des Lumières que le côté naturel de l'être humain, celui qui est animal ~ le corps ~ devait être dirigé par l'âme.

Or, si l'âme fait partie de la substance humaine, elle est définie comme le siège de la volonté, n'ayant aucune parenté avec l'espace et le mouvement auxquels appartient le corps. Il y aurait donc une certaine dichotomie dans l'être humain, ou du moins des forces (le corps et l'âme) qui s'affrontent parfois, qui s'entendent d'autres fois. Comment est-il possible que l'être humain soit ainsi « déchiré » en lui-même?

Nous lirons d'abord *Les passions de l'âme* de DESCARTES. Ce dernier considère d'emblée que le corps et l'âme sont deux entités différenciées, l'une animale, l'autre divine, en tant que l'une est dominée par le mouvement, et l'autre par sa suspension en pensée. Ceci explique que ce que nous ressentons comme des passions sont en fait l'effet du mouvement du corps sur l'âme ; tandis que l'âme ne peut qu'« inspirer » le corps à se mouvoir, n'ayant pas d'effet physique sur ce dernier. Son action est donc différente et doit, selon Descartes, se régler sur la recherche de la vérité pour pouvoir être effective sur le corps. L'idée de la science et de sa méthode semble dominer la conception cartésienne, en ce qu'elle présuppose que le corps doit être dirigé par l'âme au moyen de la connaissance. Cependant, notre expérience ne reflète pas toujours la puissance de la pensée sur le corps. Devons-nous pourtant y renoncer?

Nous plongerons avec cette question en tête dans *La naissance de la tragédie* de NIETZSCHE. La tragédie dont il est question est celle qui constitue l'être humain en propre : un combat entre deux forces vitales. Il les nomme : Apollon et Dionysos. Il tente ainsi de questionner de nouveau la conception attique de l'être humain, en s'opposant à l'idée qu'il faille dominer la nature par la pensée rationnelle et calculatrice, ainsi qu'en défendant la puissance vitale de la musique qui, d'après lui, est la source de ces deux mêmes forces. C'est en effet à partir de la musique et des arts dionysiaques qu'il est toujours encore possible de réhabiliter la puissance de vie qui habite chaque être humain, et ce, sans devoir la dominer par la pensée. Au contraire, Nietzsche considère que la pensée est vitalisée par le « corps » lorsqu'elle se laisse naître musicalement de ce dernier. Il apparaîtra donc de plus en plus clairement que le défi de l'être humain n'est pas de dominer qui ou quoi que ce soit, mais d'harmoniser ses tendances naturelles pour se maintenir en équilibre, sans jamais mettre fin au combat, sans jamais mettre fin à la tragédie humaine, en étant un artiste apollino-dionysiaque !

Il s'agit alors de faire de sa propre vie une œuvre d'art, ce que nous pouvons comprendre comme étant le motif profond de Nietzsche lui-même. À ces potentiels artistes s'adresse-t-il d'ailleurs et ce, de manière toute intentionnelle dans les préfaces qu'il écrit pour la réédition de ses Œuvres complètes en 1886. L'une d'elles concerne directement *La Naissance de la tragédie*, mais toutes éclairent ses intentions en tentant de transmettre la clef d'une certaine expérience libératrice de la philosophie, suivant les chemins de cette renaissance de l'homme artiste. Nous tenterons par là d'approfondir conceptuellement ce qu'entend Nietzsche par la communauté des esprits libres, ainsi que la manière avec laquelle il en appelle l'émergence, soit celle du nouvel homme.

L'ensemble du cours recherche à maintenir flexible et changeant le questionnement sur l'être humain à travers l'étude de conceptions émergentes de l'histoire de la philosophie, et permettre ainsi que l'on se pose encore aujourd'hui la double question déjà prononcée par le Socrate de Platon : « Quel sorte d'animal suis-je si je peux me connaître ? ». Autrement dit, peut-on dominer sa propre nature par la pensée, ou n'est-ce pas plutôt la nature elle-même qui nous donne le pouvoir de penser?

4. Déroulement du cours

- Semaine 1 : Présentation du cours
Lecture : Plan de cours
- Semaine 2 : Le corps et l'âme
Lecture : DESCARTES, *Les passions de l'âme*
- Semaine 3 : Les esprits animaux et le mouvement
Lecture : DESCARTES, *Les passions de l'âme*
Évaluation : Premières épreuves d'argumentation (**E1**)
- Semaine 4 : L'âme et le langage
Lecture : DESCARTES, *Les passions de l'âme*
- Semaine 5 : Les actions de l'âme
Lecture : DESCARTES, *Les passions de l'âme*
Évaluation : Premier texte argumentatif (**TA1**)
- Semaine 6 : Apollon et Dionysos
Lecture : NIETZSCHE, *La naissance de la tragédie*
- Semaine 7 : La tragédie attique et le chœur
Lecture : NIETZSCHE, *La naissance de la tragédie*
Évaluation : Secondes épreuves d'argumentation (**E2**)

Semaine de lecture

- Semaine 8 : **Évaluation :** Second texte argumentatif (**TA2**)
- Semaine 9 : Platon et Socrate
Lecture : NIETZSCHE, *La naissance de la tragédie*
- Semaine 10 : La musique et la vie de l'esprit
Lecture : NIETZSCHE, *La naissance de la tragédie*
Évaluation : Troisièmes épreuves d'argumentation (**E3**)
- Semaine 11 : L'homme-artiste et l'œuvre d'art
Lecture : NIETZSCHE, *La naissance de la tragédie*
- Semaine 12 : L'esprit libre et la morale
Lecture : NIETZSCHE, *Six préfaces*
Évaluation : Troisième texte argumentatif (**TA3**)
- Semaine 13 : La vérité et son expérience
Lecture : NIETZSCHE, *Six préfaces*

Semaine 14 : La philosophie et la guérison
Lecture : NIETZSCHE, *Six préfaces*

Semaine 15 : **Évaluation** : Dissertation finale (**DF**)

5. Évaluations

Épreuves d'argumentation 15 %

E1 :	<i>Semaine 3</i>	5 pts
E2 :	<i>Semaine 7</i>	5 pts
E3 :	<i>Semaine 10</i>	5 pts

Les épreuves d'argumentation sont des exercices logiques et de lecture qui consistent à extraire des définitions, des propositions et des syllogismes des textes à l'étude, afin d'en apprécier la complexité conceptuelle et pouvoir ainsi expliciter rigoureusement la compréhension de ces mêmes textes dans les rédactions écrites.

Des consignes précises seront distribuées sur LÉA dès la seconde semaine de cours.

Textes argumentatifs 45 %

TA1 :	<i>Semaine 5</i>	(20 pts)
TA2 :	<i>Semaine 8</i>	(20 pts)
TA3 :	<i>Semaine 12</i>	25 pts

« Le texte argumentatif répond à un problème posé en fonction du contenu du cours et de la lecture des textes à l'étude. L'étudiant doit fonder et soutenir une position en développant une argumentation systématique, rigoureuse et la plus suffisante possible. »

Le premier texte argumentatif devra contenir 800 mots et sera à remettre en version électronique sur LÉA ; le second texte argumentatif devra contenir 800 mots et être rédigé sur table (170 minutes) sans aucun matériel autorisé ; celui des deux premiers textes argumentatifs ayant obtenu le plus de points sera compilé pour 20% de la note finale.

Le troisième texte argumentatif devra contenir 1200 mots et sera à remettre en version électronique sur LÉA ; ce travail peut être fait individuellement ou en équipe ; la formation des équipes nécessite l'approbation du professeur, et leurs rencontres sa supervision.

*L'énoncé contenant la question et les consignes de rédaction pour chacun des textes argumentatifs sera déposé sur LÉA : à la semaine 3 (**TA1**), à la semaine 6 (**TA2**) et à la semaine 9 (**TA3**).*

Dissertation finale 40%

DF *Semaine 15* 40 pts

« La dissertation rend compte de la pensée d'au moins un philosophe, dont la ou les thèses doivent être suffisamment maîtrisées par l'étudiant. L'on s'attend ici à l'appropriation et à la conceptualisation de la question par l'étudiant. La dissertation tentera la synthèse, claire et pertinente, de deux ou trois arguments, voire de plusieurs notions rencontrées tout au long du cours, et témoignera de la capacité de l'étudiant à poser un jugement réfléchi et fondé sur la question posée. »

La dissertation finale devra contenir 1000 mots et être rédigée sur table (170 minutes), seul étant autorisé le cahier de note signé par le professeur : l'énoncé contenant la question et les consignes de rédaction sera déposé sur LÉA dès la douzième semaine de cours.

6. Critères d'évaluation

a. Pertinence (40%)

L'étudiant tente par lui-même de traiter précisément la question posée par l'énoncé d'évaluation et en respecte toutes les consignes ;

b. Structure & cohérence (10%)

L'étudiant structure ses idées en paragraphe et n'en traite qu'une à la fois ; l'étudiant ne contredit, ni ne dit le contraire de l'auteur à l'étude ;

c. Compréhension (30%)

L'étudiant démontre qu'il a lu les textes à l'étude et qu'il peut en expliciter sa compréhension clairement : compréhension minimale (10%), compréhension moyenne (20%), compréhension satisfaisante (30%) ;

d. Qualité argumentative (10%)

L'étudiant respecte les règles d'argumentation dans l'explicitation de sa compréhension : la définition, la proposition et le syllogisme ;

e. Originalité (10%)

L'étudiant s'exprime exceptionnellement clairement, de façon telle à démontrer qu'il s'est approprié toute la teneur de la problématique du cours en lien avec les œuvres à l'étude.

7. Matériel requis

DESCARTES, *Les passions de l'âme*, Montréal : éditions « le bleu du ciel », 2018

NIETZSCHE, *La naissance de la tragédie*, Montréal : éditions « le bleu du ciel », 2018

NIETZSCHE, *Six préfaces*, Montréal : éditions « le bleu du ciel », 2019

Un cahier de note (Notemaker, Clairefontaine)

8. Bibliographie

DESCARTES, René [France] (1596-1650)

Règles pour la direction de l'esprit,
Traité du monde et de la lumière,
Le discours de la méthode,
Méditations métaphysiques,
Les passions de l'âme,
Recherche de la vérité par la lumière naturelle :

https://fr.wikisource.org/wiki/Ceuvres_de_Descartes/Édition_Cousin

NIETZSCHE, Friedrich Wilhelm [Allemagne] (1844-1900)

La naissance de la tragédie,
Vérité et mensonge au sens extra-moral,
Considérations inactuelles,
Humain, trop humain,
Le gai savoir,
Aurore,
Ainsi parlait Zarathoustra :

https://fr.wikisource.org/wiki/Ceuvres_complètes_de_Frédéric_Nietzsche

9. Conditions de réussite du cours

LECTURE DES TEXTES À L'ÉTUDE

La lecture est obligatoire : elle permet à l'étudiant de s'approprier les questions traitées et de faire ainsi une démarche philosophique en entrant en dialogue avec les auteurs. La prise de notes ne peut remplacer la lecture des textes.

NOTE DE PASSAGE

La note de passage d'un cours est de 60 %.

PRÉSENCE AUX ÉVALUATIONS SOMMATIVES

La présence aux activités d'évaluation sommative est obligatoire. Toute absence non motivée par des raisons graves (maladie, décès, événement de force majeure, etc.) à une activité d'évaluation sommative peut entraîner la note zéro (0) pour ladite activité. Il revient à l'étudiant de prendre les mesures pour rencontrer son professeur et de lui expliquer les motifs de son absence avec pièces justificatives à l'appui. Si les motifs sont graves et reconnus comme tels par le professeur, des modalités de report de l'activité d'évaluation seront convenues entre le professeur et l'étudiant.

REMISE DES TRAVAUX

Le Département de philosophie a adopté les principes suivants :

- Les travaux doivent être remis à temps. Aucun retard n'est donc permis, à moins d'une entente avec le professeur.
- Une telle entente n'exclut pas qu'une pénalité soit imposée à l'étudiant retardataire.
- Le cas échéant, cette pénalité ne doit pas dépasser : a) quotidiennement : 5 % de la note du travail; b) au total : 10 % de la note du travail.

PRÉSENTATION MATÉRIELLE DES TRAVAUX

L'étudiant doit respecter les *Normes de présentation matérielle des travaux écrits* adoptées par le Collège, disponibles sous l'onglet « Méthodologie » du site de la bibliothèque :

<http://bibli.cegepmontpetit.ca/wp-content/uploads/sites/60/2015/01/Normes-de-presentation-2012-05.pdf>

QUALITÉ DE LA LANGUE

La qualité de la langue française est rigoureusement prise en considération par tous les professeurs du Département. Ceux-ci insistent donc auprès des étudiants afin qu'ils soignent la qualité de la langue parlée et écrite puisqu'elle est intimement liée à l'expression même d'une pensée claire et cohérente. Jusqu'à 10 % de la note d'un travail peut être retranché en guise de pénalité pour les fautes de français.

PLAGIAT

Le plagiat consiste à utiliser ou à copier de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée, le texte d'autrui (livre, article, site Internet, etc.) en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence, à l'occasion d'un travail évalué. Cette fraude est grave et lourdement sanctionnée : tout plagiat ou tentative de plagiat entraînent la note « 0 » pour l'exercice. Le professeur fait alors un rapport écrit à la coordination départementale qui le transmet à la Direction des études.

MODALITÉ DE PARTICIPATION AU COURS

Une personne qui aura été absente à plus de 10 % de la période totale prévue pour un cours sera invitée à rencontrer son professeur, qui l'aviserait des conséquences possibles de ses prochaines absences. Est susceptible de n'être plus admis en classe tout étudiant qui, malgré cette invitation et cet avis, se sera absenté à plus de 20 % de la période totale prévue

pour un cours. En ce cas, la note portée au bulletin est la note totale obtenue (compilée ou non) au moment de l'expulsion.

TÉLÉPHONES ET AUTRES APPAREILS ÉLECTRONIQUES

Suivant une politique départementale, aucun appareil électronique ne peut être utilisé dans la classe. L'étudiant utilisant son téléphone pendant le cours risque l'expulsion.

10. Politiques et règles institutionnelles

Tout étudiant inscrit à Édouard-Montpetit ou à l'ÉNA doit prendre connaissance du contenu de quelques politiques et règlements institutionnels et s'y conformer. Notamment, la *Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages* (PIÉA), les conditions particulières concernant le maintien de l'admission d'un étudiant, la *Politique de valorisation de la langue française*, la *Politique pour un milieu d'études et de travail exempt de harcèlement et de violence* et les règles concernant le traitement des plaintes étudiantes. Le texte intégral de ces politiques est accessible sur le site Internet du Collège : www.cegepmontpetit.ca/cegep/a-propos-du-cegep/reglements-et-politiques. En cas de disparité entre des textes figurant ailleurs (par exemple, dans l'agenda étudiant) et le texte intégral, ce dernier est la seule version légale et appliquée.